

NE RATEZ RIEN DE CE QUI SE PASSE SUR LA COMMUNE

Vous voulez être informés en direct des actualités de la mairie qui sont diffusées sur les panneaux d'affichage électronique ? Ou encore avoir une lecture plus facile, et à votre rythme, de ces messages ? Être alertés d'informations urgentes ou importantes ? Installez l'application **CentoLive** disponible sur *Apple Store* et *Google Play*. Il vous suffit de la télécharger depuis votre téléphone mobile ou tablette, et de suivre les indications.



MAIRIE DE PLOUGNEAU

Place du Général de Gaulle – 29610 Plouigneau

T 02 98 67 70 09 – F 02 98 79 82 78

plouigneau-mairie@wanadoo.fr

plouigneau.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

- Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
- Le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

SERVICES MAIRIE

Directrice Générale des services

Françoise Guillou : dgs.plouigneau-mairie@wanadoo.fr

Accueil - État Civil - Élections - Urbanisme

plouigneau-mairie@wanadoo.fr

Finances

02 98 67 74 22 – compta.plouigneau-mairie@orange.fr

Enfance Jeunesse Scolaire

Laurence Schuster : 06 99 04 96 02
relaisdesjeunes@orange.fr

Maison des enfants

Eloïse Yvin : 06 37 14 91 99
maisondesenfants@orange.fr

C.C.A.S.

Corinne Kerleguer : plouigneau-mairie@wanadoo.fr

Services Techniques

David Ruiz : 02 98 67 79 65
servicetechniques.plouigneau@orange.fr

Conciliateur

Joseph Grondin : grondinconciliateurdejustice@gmail.com
Permanences : les mercredis 22 et 29 juillet, 19 et 26 août ; les 1^{er}, 2^e et 3^e mercredi de chaque mois, de 13 h 30 à 17 h 30 à compter du 1^{er} septembre.

Morlaix Communauté

2B voie d'accès au port

BP 97121 – 29671 Morlaix cedex

02 98 15 13 47 – agglo.morlaix.fr

PERCEPTION

Centre des Finances Publiques

1 place du Pouliet – 29600 Morlaix
08 99 49 09 75

GENDARMERIE

39 avenue du Maréchal Leclerc – 29610 Plouigneau
02 98 67 70 05

DÉCHÈTERIES

Morlaix

Le Pilodeyer - 02 98 63 84 17
Du lundi au samedi : 9 h - 12 h, 14 h - 18 h.
Fermé le dimanche.

Lanmeur

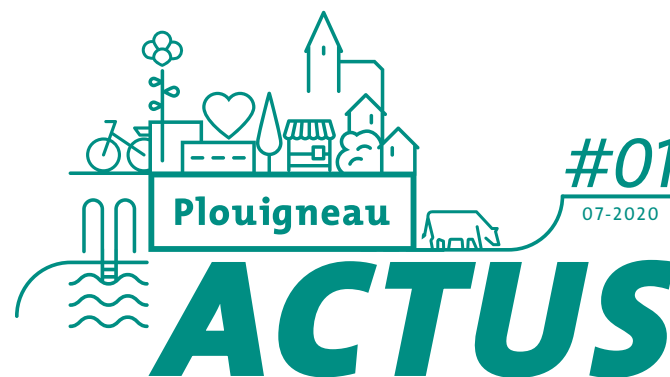
Pen ar Stang - 02 98 67 57 33
Du lundi au samedi : 9 h - 12 h, 14 h - 18 h.
Fermé le mardi et le dimanche.

LE CENTRE AQUATIQUE HÉLIOSÉANE EST OUVERT



La piscine est rouverte depuis le 15 juin, dans le respect des mesures sanitaires énoncées par le gouvernement. Si les heures d'ouverture au public restent inchangées, l'espace détente et SPA reste fermé jusqu'à nouvel ordre.

► Retrouvez les horaires d'ouverture sur piscine-helioseane.com



LE CONSEIL MUNICIPAL (enfin) INSTALLÉ !



Élu depuis le 15 mars, le nouveau conseil municipal de Plouigneau n'avait pas pu être installé pour cause de confinement. C'est chose faite depuis le mercredi 27 mai dernier, au Foyer rural, et dans le respect des conditions sanitaires.

C'est dans une ambiance solennelle que s'est tenue mercredi soir, 27 mai, l'installation du nouveau conseil municipal de Plouigneau. Pour assurer les consignes de sécurité sanitaire et notamment la distanciation physique, ce dernier s'est déroulé au Foyer rural avec un public limité.

Joëlle Huon qui conduisait la liste #ChangeonsPlouigneau avait été élue au premier tour avec 53,17 % des voix. Elle a fait le plein des 26 voix de sa majorité lors du vote de l'installation. Les 7 élus d'opposition de la liste « Plouigneau en mouvement d'avenir » ont refusé de prendre part au vote.

UN MARCHÉ ALIMENTAIRE TOUS LES JEUDIS

Vous l'avez remarqué, tous les jeudis matin, la place du bourg s'anime.

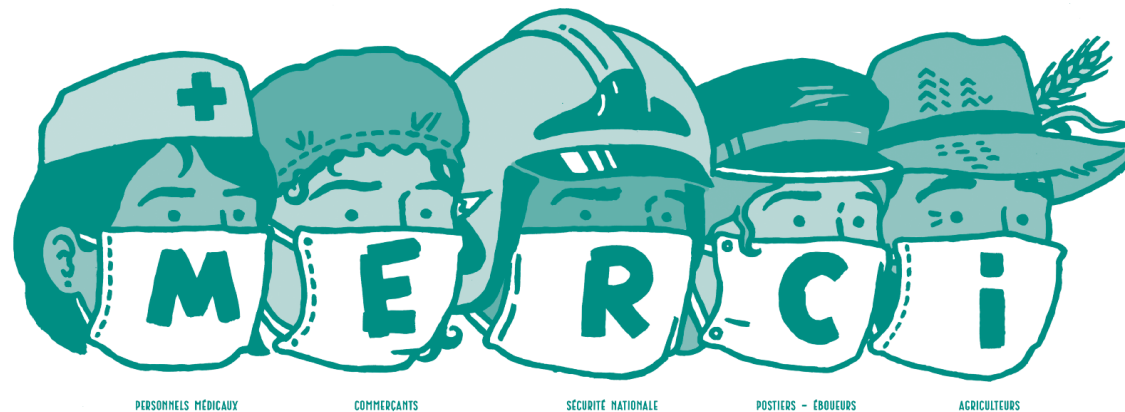


Poissons, fromages, herbes aromatiques et tisanes, miel... petit à petit un marché alimentaire prend vie. Un projet qui favorise les produits locaux, les circuits courts, et qui est aussi créateur de lien social ! Si quelques exposants, à l'image de la vendeuse de légumes de Garlan, ont commencé à se joindre au poissonnier Arnaud Vrammont, déjà présent depuis quelques années, d'autres étals sont attendus prochainement. Le temps de mettre en place une réglementation qui permettra au marché de prendre de l'ampleur et de s'installer en complément des indispensables et précieux commerçants du bourg.

COVID RÉSISTANCE

En Bretagne, les collectivités territoriales agissent ensemble au service des petites entreprises et des associations. Pour soutenir l'emploi et la vitalité économique des territoires, la Région, les départements et les intercommunalités en Bretagne lancent, avec la Banque des Territoires, le **fonds COVID Résistance**.

Doté de 27,5 M€, il comprend une participation de chaque opérateur à hauteur de 2 € par habitant sur son territoire d'intervention. Le **prêt COVID Résistance** vise à apporter aux petites entreprises et associations impactées par la crise sanitaire la trésorerie indispensable à la poursuite de leur activité économique, en donnant accès à un prêt gratuit, jusqu'à 20 000 euros, avec un différé de remboursement de 2 ans. Il est destiné aux commerçants, artisans, associations et PME jusqu'à 20 salariés. La demande est à faire en ligne sur www.covid-resistance.bretagne.bzh



DUGUDUS

À CELLES ET CEUX QUI LUTTENT pour nos vies

COVID-19

MERCI !

“ Chers Ignaciennes et Ignaciens,

Le nouveau conseil municipal est installé depuis le 27 mai 2020. Nous avons vécu un moment fort, un moment singulier que nous attendions avec beaucoup d'enthousiasme et d'impatience. Et pourtant, nous vivons également une période inédite, liée à cette pandémie qui s'est installée dans le monde entier. Les conséquences, nous ne les mesurons pas complètement pour l'instant, mais nous savons tous que l'ensemble

de la société sera impacté d'une manière générale et durablement. Au moment où le discrédit touche l'ensemble de la classe politique, les Français restent très attachés à la relation personnelle avec le maire. C'est, je crois, l'un des piliers qui subsiste dans notre pacte républicain. C'est d'abord une émotion personnelle. Maire, c'est le mandat de la proximité, du contact, de l'action concrète, des réalisations qui améliorent et répondent aux besoins de nos concitoyens afin de faire société. C'est également une émotion collective, et je désire rendre hommage à cette nouvelle

équipe, solide et engagée, pour la campagne qu'elle a menée à mes côtés. Des femmes et des hommes qui ont hâte de mettre leurs compétences, leur énergie collective au service de notre ville. Je tiens tout d'abord à vous remercier, Ignaciennes et Ignaciens, pour la confiance que vous venez d'exprimer à mon égard, en me déléguant les affaires communales pour les six prochaines années. Je mesure pleinement la lourde charge qui sera la mienne pour mener à bien cette mission. Mais je compte sur l'ensemble des élus du conseil municipal et j'invite, dès aujourd'hui, chacune et chacun à participer activement à la gestion de notre collectivité, et ceci dans l'intérêt général de la commune. Encore plus dans ce contexte

difficile, un maire doit savoir gérer le présent et préparer l'avenir. Un projet communal ne peut se concevoir sans ambition, sans modernisme, et sans progrès social. Mais il doit également tenir compte des contraintes financières et trouver un juste équilibre entre la concrétisation de nos réalisations indispensables au bien-être de nos concitoyens et la maîtrise de notre budget communal. Le gel des dotations de l'État puis la crise sanitaire auront une conséquence directe sur nos marges de manœuvres financières. Ceci ne devra pas affecter l'ensemble des services publics que nous devons aux habitants et cela sur l'ensemble de la commune élargie au Ponthou, mais nous nous orienterons vers une

organisation plus maîtrisée, et une réflexion en association avec le personnel municipal, que je remercie ici pour le travail effectué au quotidien. Nous avons été élus sur un projet comportant deux axes fondamentaux : le développement durable et la démocratie participative qui seront appliqués sur l'ensemble des projets à venir. Je mettrai toute mon énergie, toute ma volonté à faire progresser notre commune vers un développement équilibré qui permettra à chacun et à chacune d'y trouver sa place. Je m'engage également à créer les conditions favorables pour la mise en œuvre de coopérations et de partenariats avec l'ensemble des collectivités qui permettront le portage et la mutualisation des dossiers importants pour la commune et le territoire. Nous allons œuvrer au cours de ce mandat pour un seul et unique objectif : l'intérêt collectif de notre commune. D'emblée, nous avons souhaité rendre hommage à toutes les personnes qui ont assuré la continuité de l'activité auprès de la population pendant les deux mois de confinement, en accrochant une banderole que vous pouvez voir sur le fronton de la mairie. Après la traversée de ces moments difficiles dans notre commune et dans vos quartiers, sachez que nous sommes plus que jamais disponibles pour dialoguer avec vous.

Joëlle Huon

L'ÉCOMUSÉE NE MANQUE PAS D'IDÉES

Rouvert depuis le 4 juin, l'écomusée a su s'adapter avec beaucoup de réactivité et d'ingéniosité afin de permettre la fréquentation du musée dans le respect des mesures sanitaires. Une organisation qui permet d'éviter la concentration des publics dans les salles, ainsi qu'une désinfection des surfaces de contact plusieurs fois par jour. Tout ceci afin de pouvoir profiter du parcours permanent dans son intégralité et d'une programmation d'animations pour cet été. Découvrez ou redécouvrez votre Écomusée !

Réservez votre visite

Pour pouvoir profiter de toutes les salles d'exposition, votre visite au musée se fait cet été sur réservation. Cela vous permettra d'éviter les files d'attente au niveau de la billetterie et la concentration du public dans des espaces réduits. Rendez-vous sur le site du musée pour réserver votre créneau, ou par téléphone au 02 98 79 85 80. À noter que le port du masque est obligatoire pendant la visite.

Une riche programmation estivale pour tous les âges

L'équipe de l'écomusée vous propose des animations durant tout l'été, profitez-en !

À partir du 6 juillet, tout l'été :

15 juillet, 5 août : Avec du beurre, Plouigneau en noir et blanc.

Circuit-découverte en autonomie

du bourg de Plouigneau au

départ de l'Écomusée qui vous

fera traverser, et croiser, le

Plouigneau d'hier avec celui

d'aujourd'hui à travers la

photographie. Sur réservation.

8 juillet, 26 août :

Drôles de petites bêtes, le miel et les abeilles. Un apiculteur,

avec sa ruche pédagogique,

explique la vie des abeilles

et la fabrication du miel.

Animation en continu

à partir de 14 h 30 jusqu'à 16 h.

9 et 23 juillet, 6 et 20 août :

De la maison à la salle de classe,

une journée dans la vie d'un petit

Ignacien. De 14 h 30 à 16 h 30.

15 juillet, 5 août : Avec du beurre, tout est meilleur ! Découvrez les secrets de sa fabrication.

Deux séances à 14 h 30 et à 16 h (sur réservation).

16 et 30 juillet, 13 et 27 août :

Découverte du monde agricole, machines et évolutions.

De 15 h à 17 h sur le principe d'une médiation volante.

22 juillet, 12 août : *Le café façon grands-mères.* Préparation

à l'ancienne suivie d'une

dégustation (accompagnée d'une

crêpe pour les enfants sages).

À 14 h 30, sur réservation.

13 et 29 juillet, 19 août :

jeu en famille basé sur le circuit-

découverte de l'été

Plouigneau en noir et blanc.

À 14 h 30 (sur réservation).

MAISON DES ENFANTS ET RELAIS DES JEUNES UNE SITUATION QUI ÉVOLUE DE JOUR EN JOUR

Comme vous vous en doutez, le fonctionnement des structures destinées à l'accueil des jeunes de la commune sera directement impacté par la crise sanitaire. En fonction de l'évolution des annonces du gouvernement dans le cadre du déconfinement, n'hésitez pas à revenir vers nous pour en connaître les répercussions.

La maison des enfants – 3 à 11 ans Du 6 juillet au 31 août inclus

Les inscriptions se feront directement sur le portail famille où sera disponible le planning des activités. Il sera affiché le vendredi pour la semaine suivante. Il n'y aura pas de camps pour raison sanitaire.

► Renseignements auprès de
Eloïse Yvin 06 37 14 91 99.

Le relais des jeunes – 11 à 17 ans

Le local jeune sera fermé cet été pour raison sanitaire. Toutefois des programmes d'activités seront mis en place et disponibles sur le portail famille. Le relais des jeunes sera fermé du 1^{er} au 20 août inclus.

► Renseignements auprès de Laurence Schuster 06 99 04 96 02.

LIGNE 40 ENCORE PLUS DE SERVICES !

À compter du 1^{er} septembre :

- du lundi au vendredi : 6 allers-retours / jour avec une desserte cadencée toutes les demi-heures entre 16 h et 18 h 20 de Morlaix à Plouigneau
 - le samedi : 2 allers-retours / jour
 - vacances scolaires : 2 allers-retours / jour, du lundi au samedi.
- + d'infos sur lineotim.com

LA MÉDIATHÈQUE TOUJOURS PRÊTE !

Cédric Le Pierrès et son équipe ont préparé et testé pour vous un fonctionnement aux petits oignons pendant cette période si particulière. Voici un aperçu des possibilités qui vous sont offertes, et toujours avec le sourire !



JE VIENS CHOISIR MES DOCUMENTS SUR PLACE DANS LES RAYONS DE LA MÉDIATHÈQUE

Comme d'habitude, vous pouvez rendre les documents empruntés et en emprunter à nouveau. Les retours de documents sont à déposer dans les bacs prévus à cet effet dans le sas d'entrée. Ils seront ensuite transférés dans une salle annexe puis mis en quatorzaine. Ensuite, à vous de jouer, après la désinfection de vos mains, vous pouvez arpenter les rayons et faire vos choix à votre guise.

À savoir que : l'entrée simultanée est limitée à 10 personnes, le port du masque est recommandé, et le respect des gestes barrières obligatoire. En raison de la désinfection des locaux, la médiathèque est fermée au public toutes les matinées.

Ouverture au public (choix sur place)

Lundi, mardi, vendredi : 15 h - 18 h

Mercredi : 14 h - 18 h

Samedi : 14 h - 18 h

J'AI CHOISI SUR INTERNET ET JE VIENS RETIRER SUR PLACE, MERCÌ LA « MÉDIATHÈQUE DRIVE » !

1. Se rendre sur le site de la médiathèque : mediatheque-plouigneau.fr
2. Aller sur l'encart « Connexion à mon compte »
3. Votre identifiant : entrez votre numéro de carte de lecteur
4. Votre mot de passe : votre jour et mois de naissance. Par exemple, vous êtes né le 1^{er} janvier, écrivez « 0101 ».
5. Cliquez sur connexion
6. Puis remplissez le formulaire.

Voilà ! Vous avez activé votre compte. Vous pouvez maintenant faire vos recherches, découvrir les nouveautés ou simplement laisser aller votre souris... Lorsque votre choix se porte sur un document, cliquez sur le titre pour afficher le détail de sa notice, puis cliquez sur le bouton « Réserver ». Vous avez la possibilité de réserver sur votre compte pour toute votre famille, soit 20 documents. Nous recevons alors votre commande.

Une fois votre commande traitée, vous recevez un courriel de mise à disposition. À la réception de ce courriel, vous avez 5 jours pour retirer votre commande à la médiathèque aux horaires des retraits. Au-delà de ce délai, les documents seront remis à la disposition de tous.

Retrait des commandes (drive)

Lundi, mardi, vendredi : 15 h - 18 h

Mercredi : 10 h - 12 h / 14 h - 18 h

Samedi : 10 h - 12 h

JE N'AI PAS INTERNET, PAS DE PANIQUE !

Pas de soucis, l'équipe de la médiathèque vous répond au téléphone et vous accompagne pour effectuer vos réservations :

02 98 67 79 18

LA MAXIME DU MOIS

La grandeur d'un métier est peut-être, avant tout, d'unir des hommes : il n'est qu'un luxe véritable, et c'est celui des relations humaines.

Antoine de Saint-Exupéry,
Terre des hommes

VIVRE ENSEMBLE, C'EST AUSSI ÇA !

Protégeons-nous les uns, les autres

Vous êtes nombreux à nous faire remarquer que des masques et des gants usagés sont souvent retrouvés par terre dans nos rues et sur nos places. Soyons attentifs ensemble à respecter l'espace public. De nombreuses poubelles sont à votre disposition, et les agents de la commune redoublent d'attention pour le nettoyage. À eux aussi nous devons respect et sécurité.

Chiens et chats en divagation, propriétaires attention à la fourrière !

En absence de son maître, sur la propriété d'autrui ou sur la voie publique, un animal peut être considéré comme errant ou en état de divagation. Des mesures de police spéciale peuvent être prises par le maire. Alors, on met un collier à Médor et l'on garde un œil sur Minouche.

La nature reprend ses droits

Pendant le confinement, les plantes saxifrages ont poussé sur nos trottoirs et le long des maisons. Pensez à ne pas laisser l'espace public devant chez vous se faire envahir et profitez-en pour regarder du côté des plantes de mur et des plantes de rocaille pour remplacer les pissenlits. Vous devriez y trouver quelques idées d'espèces adaptées à votre sol ou votre exposition ; on trouve également dans le commerce des mélanges de graines « spécial pied de mur ». Ensemble, embellissons la commune !

Brasted ur vicher eo da gentañ unaniñ ar mab-den marteze : n'eus nemet ur gwir lorc'h, hini an darempred etre an dud an hini eo.

Bras, brasted : grand, grandeur
Micher, ur vicher : métier, un métier
Kent, kentañ, da gentañ : avant, premier, en premier (*avant tout*)
Unaniñ : unir
Ar mab-den : l'homme (*l'humanité*)
Marteze : peut-être
Gwir, gwirionez : vrai, vérité, véritable
Lorc'h : luxe (*on dit aussi : luks*)
Darempred, daremprediñ : rencontre, rencontrer, entrer en relation
Tud, an dud : gens, les gens

AU PONTYOU : PAS DE PROBLÈME, LA POSTE EST LÀ !

L'agence postale du Ponthou est de nouveau ouverte et Gaëlle Le Floch vous y accueille du lundi au vendredi de 9 h à 12 h pour effectuer toutes les opérations courantes. Concernant le bureau du bourg

de Plouigneau, en raison de la situation sanitaire, jusqu'à la fin du mois d'août, les horaires d'ouverture seront les suivants :
• mardi 9 h à 12 h
et 14 h à 16 h

- jeudi 9 h 30 à 12 h et 14 h à 16 h
- samedi 9 h à 12 h.

À noter que la levée du courrier se fait à 15 h au Ponthou et à 15 h 30 au bourg.



L'ACTIVITÉ DE LA MAISON MÉDICALE VA POUVOIR DÉMARRER



Les médecins Sophie Le Coquil et Marine Le Saout vont pouvoir commencer leur activité à compter du 13 juillet. La population sera informée des horaires de secrétariat, ainsi que du contact téléphonique, par une parution dans la presse locale. Une information qui sera immédiatement relayée par la mairie auprès de la population à travers tous les canaux d'informations qui lui sont offerts (site internet, panneaux d'affichage, réseaux sociaux...).

VIE DÉMOCRATIQUE

LE CONSEIL MUNICIPAL AU COMPLET

L'élection du Maire et de ses adjoints a eu lieu lors de l'installation du conseil municipal le mercredi 27 mai dernier. Comme dans toutes les communes, le Maire a été élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Les 33 conseillers élus le 15 mars étaient présents ou représentés.

Ainsi, Joëlle Huon a été élue maire, par 26 voix sur 33 et 7 refus de vote. Toujours par 26 voix sur 33 et 7 refus de vote, Thierry Huon a été élu maire délégué du Ponthou, tout comme les neuf adjoints, élus au scrutin de listes bloquées et paritaires, et à bulletins secrets.

M^{me} le Maire a informé le conseil qu'elle donnait délégation à huit conseillers municipaux.

Le nouveau conseil municipal de Plouigneau est désormais composé de :

Joëlle Huon
Maire de Plouigneau

Roger Héré
1^{er} adjoint, administration générale

Odette Colas
Affaires scolaires et périscolaires, enfance, jeunesse

Thierry Huon
Maire délégué à la mairie annexe du Ponthou et aux travaux

Brigitte Le Goff
Affaires sociales et solidarités

Christophe Boudrot
Vie communale, associative et sports

Sophie Thépault
Environnement et développement durable

Daniel Duval
Finances

Jean-Yves Le Comte
Démocratie locale et communication municipale

Fanny Kerrien
Vie culturelle, patrimoine, loisirs

Conseillers municipaux délégués
Laurent Bousard
Marchés, appels d'offres

Mariane Gauthier
Communication

Jacques Manach
Voirie et sécurité routière

Julie Hamon
Espaces verts, innovations environnementales

Alain Simon
CCAS

Sandrine Mouillé
Affaires scolaires

Florence Le Forestier
Associations

Philippe Congar
Animations, loisirs

Conseillers municipaux
Joël Jean, Audrey Prigent, Ludovic Jaouen, Annick Le Guern, Patrick Beguivin, Kristel Thos, Daniel Larhantec, Georgette Le Scornet, Johnny Delépine, Rollande Le Houérou, Bernard Le Vaillant, Annick Kerrien, Pierre-Yves Minec, Michèle Poidevin, Jean-Michel Doubroff.